

## COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP 94

### POINT CORONAVIRUS AVEC LA DDFIP DU 94 DU 27 MAI 2020 :

Un point d'information et d'échange sous forme d'audioconférence a eu lieu ce mercredi 26 mai entre l'équipe de direction les OS du département (*CFTC, FO, CGT, Solidaire*).

En préambule, la direction a indiqué que la reprise progressive d'activité en présentiel et à distance augmentait à un rythme satisfaisant.

Sur le plan sanitaire, un nouveau recensement des agents ayant besoin de masques pour les transports en commun était lancé dans les services.

Les parois plexiglass pour l'accueil sur RV avaient été installées pour que tous les accueils puissent se faire selon le calendrier des RV déjà pris.

Le retour d'expérience sur les sites pilotes, SIP Vincennes et l'Hay les Roses sont positifs tant pour les agents que pour les contribuables.

Cette « réouverture » sur RV a causé des attroupements spontanés de contribuables qui croyaient en un retour à la normale du fonctionnement des CFP et sont venus sans RV. La présence des vigiles sur les sites pilotes a permis d'éviter les incidents.

Les réouvertures sur RV vont donc se généraliser dans les autres SIP (sauf celui de Boissy).

Une expérimentation similaire d'accueils sur RV va être lancée sur les sites pilotes des SIE de l'Hay les Roses, Vincennes et Villejuif.

#### Les principales questions posées par les OS ont été :

- quelle date de reprise de la mission recouvrement dans les SIP ;
- elles ont souligné l'inadéquation des postes ouverts sur Aloa à cause du retard pris dans la réalisation du NRP ;
- la situation des personnes fragiles ;
- quel est le destinataire de l'attestation « école non-ouverte » ;
- quelles sont les modalités d'exercice des congés bonifiés sachant que les vols ne sont pas encore ouverts ou certains billets ont été annulés par la compagnie aérienne ;
- incidences pour le service Centre de Traitement des Chèques de la perte de marché des chèques de la CDC.

**La direction a apporté les réponses suivantes :**

\* reprise de la mission recouvrement :

Aucune visibilité dans l'attente de la note de la Centrale ;

\* sur les postes locaux dans ALOA :

Le référentiel des implantations est à jour au 01/2020 et tient compte des postes qui auraient dû être ouverts si le NRP avait eu lieu. La direction va une faire une communication spécifique sur ce point ;

\* pour les personnes fragiles :

Elles ne reprennent pas le 02 juin car toute reprise nécessite un contact préalable entre le médecin de prévention, l'agent et les services RH ;

\* sur les attestations « école non-ouverte » :

Le destinataire de l'attestation est le chef de service ;

\* sur les congés bonifiés :

Les modalités de leur exercice sont en cours de définition par la Centrale ;

\* l'avenir du service CTC :

La Caisse des Dépôts et Consignation a dénoncé la convention qui la liait avec la DGFIP pour la passation des chèques.

Une réflexion est menée pour le redéploiement des agents.

La prochaine audio-conférence est programmée pour le **mardi 02 juin à 14h30** et elle traitera des mutations locales.

**La CFTC reste à votre disposition**

**N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions.**

**CONTACT PRESSE CFTC :**

Mail : [cftc.dgfip.94@gmail.com](mailto:cftc.dgfip.94@gmail.com)